

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16367**

Intitulé

MASTER : MASTER Francophonie et Échanges Interculturels

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université Haute Bretagne Rennes II

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'Université Haute Bretagne Rennes II, M. Le Recteur chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

123 Sciences sociales (y.c. démographie, anthropologie)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les diplômés travaillent dans le domaine des médiations linguistiques, éducatives et culturelles au service de la promotion du plurilinguisme et de la communication interculturelle en francophonie :

Ils mènent des missions d'audits et d'expertises liées à la communication et aux dynamiques de changement et d'innovation, réalisent des suivis de projets et des évaluations, conceptualisent et mettent en œuvre des séquences pédagogiques en contexte interculturel.

- conceptualisation et mise en œuvre de stratégies d'enseignement et de communication institutionnelle, d'interactions plurilingues et interculturelles avec des publics plus ou moins francophones, de traduction adaptée, de politiques linguistique, culturelle et éducative francophones, d'interventions sociodidactiques ;

- accompagnement des dynamiques de changement et d'innovation : adaptation aux situations linguistiques et culturelles, choix des ressources et des médias de communication ;

- enquêtes, analyses de situations, audits, élaboration de stratégies d'intervention, suivi de projets et évaluation ;

- coordination d'interventions sociopolitiques et de communication dans des contextes d'usages des technologies de l'information et de la communication : nouvelles problématiques de diffusion linguistique et culturelle, de gestion des compétences plurilingues, d'exploitation de ressources didactiques ;

- mise en place d'observatoires des pratiques linguistiques, culturelles et didactiques dans les contextes francophones.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Intervention sociale (médiateur interculturel, chargé de recherche), **éducation et Formation** (organisateur de formation, ingénieur d'études, chargé de recherche), **Diplomatie** (conseiller de coopération), **Management interculturel** (cadre de services publics, médiateur interculturel, consultant ressources humaines)

cadre de services publics, enseignant/formateur, médiateur interculturel, consultant ressources humaines, chargé de recherche, organisateur de formation, ingénieur d'études, chargé de recherche, conseiller de coopération, chef de projet, chargé de mission

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1207 : Intervention socioéducative

K2102 : Coordination pédagogique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Semestre 3

Savoirs fondamentaux – 36 heures CM / 5 ECTS

- Francophonie littéraire et culturelle : pratiques textuelles et réseaux de diffusion

- Analyse critique des relations interculturelles

- Analyse des méthodes d'enseignement des langues

Spécialisation – 60 heures TD / 20 ECTS

- Intervention sociale et déontologie des recherches de terrain

- Séminaire de direction de recherches

- Séminaires associés au programme de l'équipe d'accueil PREFics 4246

Langues – 12 heures TD / 5 ECTS

Langue en continuation

Semestre 4

Spécialisation – 48 heures TD / 25 ECTS

- Conférences de professeurs invités

- Séminaire de direction de recherches

- Séminaires associés au programme de l'équipe d'accueil 3207

Langues – 12 heures TD / 5 ECTS

Langue en continuation

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Commission pédagogique (enseignants-chercheurs, professionnels)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Commission pédagogique (enseignants-chercheurs, professionnels)
En contrat de professionnalisation	X	Commission pédagogique (enseignants-chercheurs, professionnels)
Par candidature individuelle	X	Commission pédagogique (enseignants-chercheurs, professionnels)
Par expérience dispositif VAE	X	Jury VAE : Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Master arrêté du 25 avril 2002 JO n° 99 du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté 20120551 du 3 juillet 2012

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO n° 98 du 26/04/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

L'observatoire des parcours étudiants et de l'insertion professionnelle de l'université Rennes 2 diffuse les statistiques sur le site Internet de l'université Rennes 2 :

<http://www.univ-rennes2.fr/suio-ip/que-deviennent-etudiants-rennes-2>

Autres sources d'information :

www.univ-rennes2.fr

Lieu(x) de certification :

Université Rennes 2

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Diplôme créé au 01/09/2008, avec modifications au 01/09/2012